

Reportage

Lambaréné : deux chantiers pour une cité en pleine mutation



Le président de l'Assemblée nationale, Richard-Auguste Onouvié, visitant un chantier accompagné du maire de Lambaréné.



Un engin de Mika services déblayant le site de la future ville de Lambaréné.

Photo : Marola

Photo : Marola

Guy-Romuald MABICKA
Lambaréné/Gabon

A l'aménagement des routes communales s'ajoute le grand projet d'extension des limites administratives du chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué. Le 15 juillet dernier, le président de l'Assemblée nationale, Richard-Auguste Onouvié, et le maire de Lambaréné, Roger Valère Ayimambenwe, ont voulu apprécier l'évolution de ces chantiers exécutés par l'entreprise Mika services.

LA ville de Lambaréné opère sa mue. Tout doucement. Et deux chantiers vont considérablement changer son visage. Le premier, qui a commencé il y a quelques années, est en cours de finition. Il concerne le bitumage des voiries communales confié à l'entreprise Mika services par le gouvernement. Judicaël Makaga Ngoze, responsable local de l'entreprise précitée, précise que le travail a consisté au réaménagement des voiries existantes et dans un état de dégradation très avancée. L'exécution de ce chantier satisfait automobilistes et populations. Raymond Mba, chef du quartier Lalala, dans le premier arrondissement, figure parmi les personnes qui se réjouissent de l'amélioration des conditions de circulation. «La route de Lalala était difficilement accessible, notamment en saison des pluies, à cause de son mauvais état. Les riverains ont eu du mal à se mouvoir pendant une quinzaine d'années. On transportait nos malades dans des brouettes. Ceux qui venaient enterrer leurs parents au cimetière du quartier vivaient la même situation. Aujourd'hui, nous voyons tout type de véhicules entrer ici parce que la route a été bitumée», sou-



Des travaux dans la zone dite Lambaréné 3.

Photo : Marola



Une voie entièrement bitumée au quartier Lalala.

Photo : Marola

ligne-t-il.

VILLE FUTURE. L'auxiliaire de commandement est d'autant plus joyeux que sa circonscription administrative est désormais bordée d'une ceinture routière. Laquelle vient, selon lui, soulager le député de la commune et par ailleurs président de l'Assemblée nationale, Richard-Auguste Onouvié. Celui-ci, périodiquement, prenait sur lui le financement lié à l'entretien de la route principale de Lalala.

Le deuxième chantier est certainement le plus important, en ce qu'il dessine la future ville de Lambaréné. Les concepteurs l'ont baptisé "Lambaréné 3". C'est un méga-projet tripartite impliquant la municipalité du chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre et la société Mika services, dans le cadre d'un partenariat public-privé. A en croire l'édile de la cité, Roger Valère Ayimam-

benwe, le projet d'urbanisation de Lambaréné concerne 800 hectares de surface. Il consiste en l'aménagement d'une plate-forme pour la réalisation des habitations et des infrastructures économiques et sociales. Actuellement, la société adjudicataire s'attelle à circonscrire le site par l'ouverture d'une ceinture routière. Accompagné du patron de Mika services, Alain-Claude Kouakoua, et du premier magistrat de la ville, le président de l'As-

semblée nationale s'y est rendu samedi dernier. Histoire de toucher du doigt son évolution. «Lambaréné, comme toutes villes, se doit de s'étendre. Nous sommes à plus de 40 000 habitants, ce qui veut dire que les populations ont besoin de plus d'espace. Pour éviter des heurts autour des terrains, nous avons pensé, dans le cadre des divers attachements financiers, qu'il fallait réaliser ce projet d'extension de notre ville», a indiqué Roger Valère Ayimam-

benwe. **CEINTURE ROUTIERE.** A tout considérer, ce projet d'extension des limites administratives de la ville du Grand Blanc fera qu'elle passe, à terme, à trois arrondissements contre deux aujourd'hui. Et, inéluctablement, l'image de cette cité située au centre du Gabon et cosmopolite s'en trouvera modifiée. A l'issue de la visite, Richard-Auguste Onouvié s'est dit "impressionné" par l'immensité du projet. «Au niveau de l'Assemblée nationale, nous avons voté la loi sur le partenariat public-privé (PPP). Je suis heureux de constater que ce texte est suivi d'effets sur le terrain», a-t-il dit. Ajoutant que "l'extension de la ville de Lambaréné est une excellente initiative pour le développement de cette partie du Gabon". Le souhait de tous est que le projet puisse aller son terme. A commencer par le président de l'Assemblée nationale qui espère, lorsque tout sera terminé, voir les populations solliciter une parcelle sur ce site donnant sur l'Ogooué. Dans tous les cas, le maire de Lambaréné n'y voit rien qui pourrait constituer un obstacle pour la bonne marche de ce plan. Pour lui, ce type de partenariats se passe forcément bien lorsque les choses sont clairement définies, comme c'est le cas. «Il est évident que ça devrait bien se passer parce que nous regardons dans le même sens. Nous sommes en train de dessiner l'avenir de Lambaréné et ferons en sorte que ce partenariat aille jusqu'au bout. Nous bénéficions aujourd'hui, en l'entreprise Mika services, d'un partenaire important. Nous ferons donc en sorte que ce partenariat aille jusqu'au bout», a-t-il assuré. Tout en indiquant que "les conditions requises pour bénéficier d'une parcelle seront d'une grande simplicité".



Une autre voie bitumée au quartier Atongo-Wanga.

Photo : Marola